

ACTUALITÉ  
DE LA  
PENSÉE DE RENÉ CASSIN

ACTES  
du  
COLLOQUE INTERNATIONAL

organisé par  
l'Association pour la fidélité à la pensée  
de René CASSIN

PARIS  
14-15 novembre 1980

EXTRAIT

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



## LA PHILOSOPHIE AU PRÉSENT DES DROITS DE L'HOMME

Communication de Boris RYBAK

(Sorbonne nouvelle)

Lorsque René CASSIN œuvra avec l'aide enthousiaste d'une poignée humaine — dont j'ai connu Henri Laugier (1) — lorsqu'il bâtit l'avenir de son temps en visionnaire irremplaçable, démocratisant la démocratie aristocratique athénienne, amplifiant la source de l'Ancien Testament, celle du Serment d'Hippocrate, celle de l'«Habeas Corpus», celle de la «Magna Charta» et encore celle de Thomas Paine (2) drainée presque immédiatement par la Déclaration des États américains du 4 juillet 1776, puis celle de l'Abbé Grégoire et celle de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen votée le 27 août 1789 — après révision et corrections par Thomas Jefferson et d'ailleurs fondée pour l'essentiel sur la Déclaration des Droits de l'État de Virginie (premier établissement anglais, notons-le, créé dans le Nouveau Monde) — puis aussi le ru du défenseur de la liberté de conscience que fut le Suisse Alexandre Vinet, et encore celle de la Déclaration de San Francisco juste après la dernière guerre — lorsqu'il nous fit don de la conception *œcuménique* des Droits de l'Homme, il vivait pleinement l'idéalité d'une humanité porteuse de la grande tradition humanitaire, et l'on venait juste d'échapper de justesse — de justice — au plus ignominieux travesti de l'Homme.

Or nous voici en ces «grands siècles», comme le disait Saint-John Perse, où tout l'avenir est récapitulable en nos mains, c'est-à-dire en notre faire que dirige le penser, et ainsi responsables d'un devenir non cyclique fait d'une irréversible spirale. Ce que nous vivons aujourd'hui c'est moins le présent markovien, passé impérieux anaphorique, que l'instant décisif du futur.

Pour l'Homme mortel, le visible et le disable, le touchable, le goûtable, le humable — humble humus humain! — deviennent trop vite l'invisible, l'indicible, l'intouchable — en toute sa frustration — l'insipide et l'inodore comme monotonie, donc ennui, déjà défaillance.

Pourtant Dieu n'est pas mort, mais il est de tous et de tous temps caché, et l'herméneutique de la Bible introduit le remarquable transfert d'Abram en Abraham par la circoncision de l'alliance fécondante selon l'impondérable sémasiologie (du mot au sens) qui apparaît ou ressort, comme on veut l'entendre, de l'onomasiologie (de l'idée à l'expression) associée de l'imprenable for intérieur. De même Moïse n'a anagogiquement vu que les arrières, la nuée de Dieu — comme au plus loin de notre quête actuelle et des générations à venir nous ne pourrions qu'en discerner l'insensible contour. Parce que Dieu est tout l'à jamais Inaccessible, l'incognoscible Transcendant, l'Absolu. Et je veux dire l'Absolu dont avec nos fragiles moyens nous pouvons nous former l'idée en atteignant *nos* frontières. Aussi la méditation radieuse et suprême d'Abraham globalisant les rites et rythmes égotiques des localités apportait, à travers ses allégories et ses réalités, l'idée de l'Un global.

Athée je fus et c'est selon un long chemin taillé, solitaire, *par la Science* — et plus spécialement la Mathématique et la Biologie — que j'en suis venu à déchiffrer ainsi Dieu nu, pur, abstrait. Et je ne veux connaître ni l'Horloger, ni l'Imprononçable avec les cortèges de superstitions, de dévoteries

(1) Cf: son ouvrage «Du civisme national au civisme international»; Ophrys, Gap-Paris, 1972. Il y récapitule son action avant, pendant et après sa prise en charge du Secrétariat général-adjoint aux Nations-Unies (Conseil économique et social).

(2) «Common Sense» (9 janvier 1776), puis: «Les Droits de l'Homme», février 1791. Ne pas omettre, en conséquence, l'œuvre *Epistola de tolerantia* de John Locke (1689) et celle des abolitionnistes dont Thomas Clarkson.

— suspicion légitime envers ceux qui sont intéressés à en tirer profit — je ne veux à la limite extrême de la sévérité où je suis maintenant ni en connaître la métaphore, l'allégorie, la parabole, quoique je comprenne la raison de propager, d'instruire mais je vois d'autres moyens que ceux-là pour cela. Reconnaître donc Dieu comme noyau d'Absolu, sans bagage entéléchique donc avec toute l'obligation qui s'en suit. Mon Dieu n'a pas d'autre culte que celui d'être compris comme tel, pas d'autre clergé que les Hommes qui s'y retrouvent.

Ainsi Dieu en toute chose est ce qu'on ne connaîtra jamais et c'est parce qu'il est le mystère ultime omniprésent qu'il est Dieu. De sorte qu'il ne peut y avoir de son existence aucune preuve tangible et c'est véritablement naïveté ou vulgarité que d'en vouloir et en exiger des attributs sensibles immédiats puisqu'Il est tout entier en sa preuve intangible. Dès lors Dieu est déductivement et inductivement dans l'irréductible impénétrable qui relativise, voire annihile nos triviales probations. Il ne peut être ni modèle, ni mythe, s'offrant en la complétude de l'éternelle et infinie interrogation qu'Il pose. Et chaque découverte, chaque invention (qui instrumente plus finement, plus spécifiquement notre Vie) — elles tangibles! elles démontrables et démonstratives! elles venues de toutes nos tensions et attentions! — vont dans le même sens: toute progression de l'Homme dans l'Inconnu fait plus que transformer l'Inconnu en connu; elle humanise un peu plus notre hominitude, lui confère un charisme puisque, on l'a compris, ayant ainsi décrypté une infime partie de Dieu, nous nous sommes par là-même humblement oints.

Donc la voie souveraine est celle qui confère à chacun la possibilité de participer à l'humanisation de l'humanité, de devenir Homme-Temple. C'est pourquoi le sacré est potentiel en chaque être et avoir humains, et cinétisé dans la personne — individu en altérité non d'agression mais de complémentarité. D'où ce pain de ménage, ce pain d'union qui est nupture symphonique, nourriture synergique. Et cette voie souveraine est celle des Droits de l'Homme.

Mais en nos jours où l'aube est d'ores et déjà d'un soleil éclatant, je vous invite à repenser les circonstances que d'un côté nous avons, dans l'adversité des siècles, dégagées de leur boue, et que d'un autre côté, en ce partage des eaux, nous avons à assumer et non à subir.

L'ordre n'est plus aujourd'hui que partiellement, si ce n'est rarement, celui de la ligne droite, de la surface plane, de la figure homogène. L'expérience analytique des siècles nous montre que la «droite raison» des Anciens était à l'échelle de l'étroitesse de leur connaissance du monde. L'expérience millénaire nous enseigne, aujourd'hui que nous sommes à peu près à même de resituer l'ordre en son émergence, que le plan n'est qu'un cas particulier des surfaces, l'homogène un lieu étrange de l'hétérogène. Notre Terre elle-même présente une structure baroque: ici une montagne, là un lac, plus loin un désert, non loin des forêts aux lisières desquelles s'étendent des champs fertiles, puis soudain les rocs d'une mer. Nous nous sommes trop habitués à nos formes et c'est comme cela qu'il faut comprendre que «l'habitude est une étrangère», ce puzzle que nous proposait Sully-Prudhomme. La liberté «couleur d'Homme» ainsi que le disait André Breton est à pied d'égalité avec la raison d'État et nous avons cessé de vivre la démesure des utopies simplificatrices, des simplistes slogans. Précisons quelque peu les choses puisqu'il apparaît aujourd'hui qu'au-dessus de la Justice il y a la Vérité, soit Réalité + Sagesse. Soit *Bios* comme vivant et *Logos* comme pensant.

### *La pangénie*

Tenir compte de l'essentielle composante biotique pour fonder en fait et en droit une science morale et politique alors non exilée du réel, c'est fournir des éléments *princeps* de la logique du biosystème humain qui, être vivant, relève de la biologie et qui, être pensant, relève de la logique. Mais la seule logique de la superstructuration a longtemps été seule ressentie et seule pratiquée, comme une logique d'évidence, négligeant la «guenille» (ou l'exaltant au-delà de raison), se satisfaisant de l'espace exclusif de la superstructure — celui de la pensée pure ou de la pensée induisant des projets plus ou moins réalisés parce que plus ou moins réalisables.

Prenant quelque recul par rapport au point d'avancée de l'économie politique et morale humaine, j'ai été amené par l'obligation déontique à réviser pour plus de réalité les concepts formés en utopies et idéologies. Le «corps social» est moins métaphorique qu'on ne le dit et il est obligatoire que

chacun de ses constituants ait droit à sa personnalité en humanisation. Donc ni foule ni para-militarisme : une société.

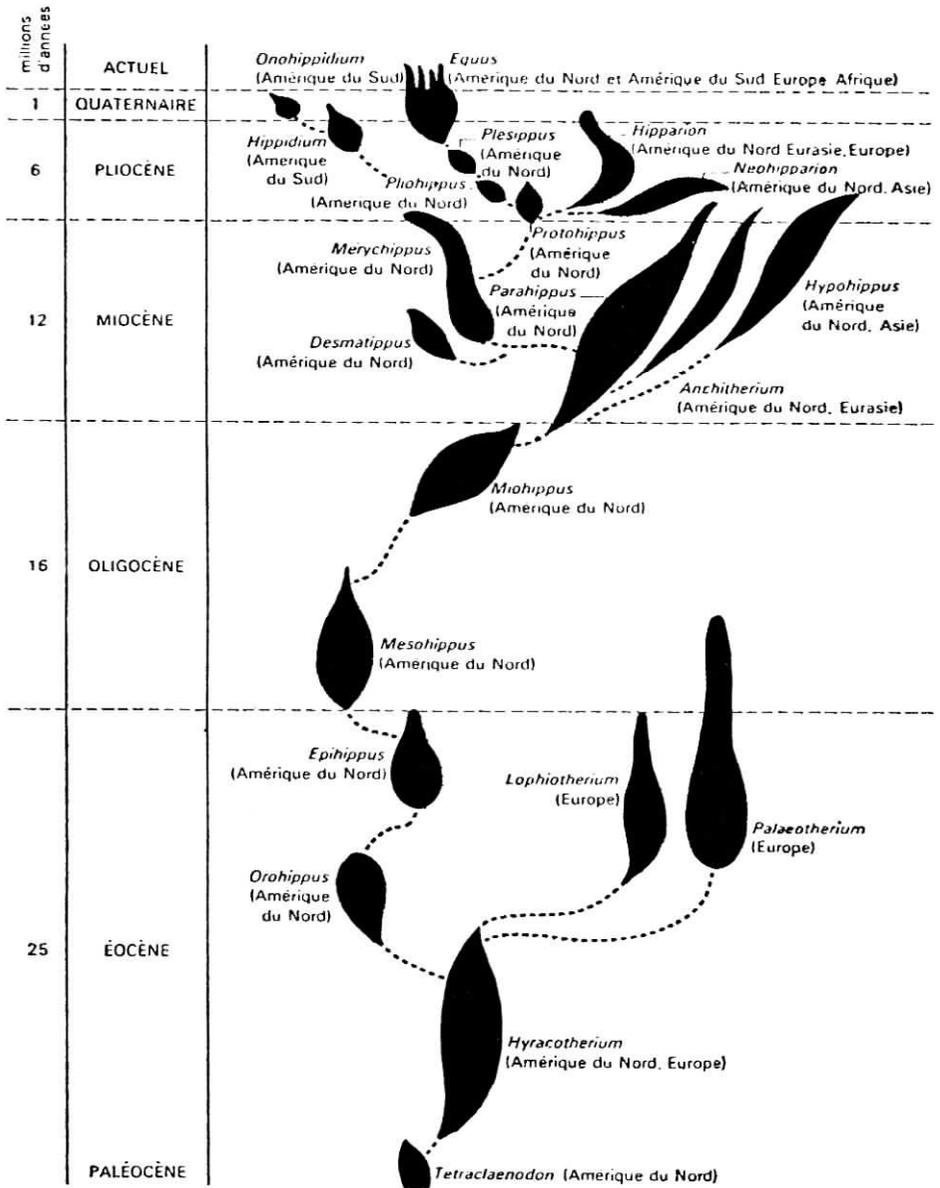
En conséquence si dans les modélisations initiales on veut bien s'en référer au modèle naturel, on commence à entrer dans un métabolisme conceptuel comparatif passible d'engendrer le conforme. La Nature nous sert alors de modèle premier et c'est à des analogies clarificatrices que l'on aboutit, qui permettent d'établir des secondes puis *nièmes* approximations. En conséquence la Bionique apparaît comme un ensemble de repères heuristiques, pédagogiques — anthropogogiques plus généralement — pour toute procédure psycho-socio-économique. Il faut se faire biologiste du système humain.

Le point central concerne cet aspect des choses que j'ai déjà soulevé, à savoir le caractère hétérogène et pour tout dire baroque du relief et du sous-sol de notre planète, à quoi est associée une climatologie différentielle allant jusqu'aux microclimats. Sur cette trame, et sans en avoir conscience plénière, se sont distribuées des ethnies distinctes. De surcroît au sein même de ce système mobile vivant-pensant, nous constatons de multiples vitesses relatives d'évolution (populations «fossiles vivants», structures industrielles — à bifurcations — et intermédiaires; cf. parallèlement l'arbre généalogique) qui indiquent que l'Homme n'est pas à l'abri d'une extinction naturelle qu'activerait la nature culturelle laxiste, perverse, stupide de plusieurs.

Ces faits nous conduisent à une lecture parallèle des cartes diachroniques et synchroniques de géologie, de géographie physique, de géographie faunistique et floristique, de géographie des ethnies, de géographie des langues, des répartitions des ressources, des industries, des villes chiffrées en densité de population. Soit : l'ensemble intégré éco-génétique. Disons que l'on constate alors que le fait colonisateur n'est pas propre aux Hommes de la révolution technico-scientifique, pas plus que ne leur sont propres les phénomènes d'invasions guerrières, mercantiles et génésiques, qu'ils soient historiques, protohistoriques ou préhistoriques. Redisons-le : tout a dépendu des vitesses relatives d'évolution des différents groupes ethniques. Dans cette diversité le facteur commun *sapiens* est cet ensemble intelligence-raison-jugement reconnu mais qu'il ne faudrait pas surevaluer et qui montre au cours des Ages deux aspects : l'un a trait à notre capacité limitée de comprendre, l'autre, associé, à nos façons de résoudre les problèmes fondamentaux : fonction vivandière, fonction pérennante, fonction cybernétique. On notera ainsi que la distribution des ressources géologiques par exemple procède en particulier d'un événement très ancien de dérive des continents selon des fractures plutôt plus que moins aléatoires, de telle sorte que, notamment dans l'actuel, des dépôts carbonifères (considérés ici indépendamment de leur mode intrinsèque de formation) vont de l'Est des États-Unis à la Chine, de même que des déserts chauds se sont produits sous l'influence des alizés péri-équatoriaux. En conséquence toute revendication patrimoniale actuelle des ethnies ayant eu la probabilité heureuse de se distribuer dans des zones riches, en houille par exemple, ne saurait être perçue que comme revendication ultra-nationaliste, et *a fortiori* ne saurait être l'expression de la justification d'une politique, de la véracité d'une idéologie. C'est l'Homme découvreur, l'Homme inventeur, qui est référence. Et cependant nous vivons dans le présent d'une crise qui procède pour une part non négligeable d'un chauvinisme du sous-sol providentiel.

Ainsi dans l'embolie présente des économies et des morales, la culpabilisation colonisatrice exclusive des Hommes de la civilisation technico-scientifique est abusive. De surcroît ces Hommes, ayant difficilement minimisé — mais enfin minimisé tout de même — plusieurs contraintes internes, ont créé, en fonction de leur activité industrielle, la civilisation industrielle, qui a donc impliqué un investissement raison-imagination considérable sans compter le «prix du sang» et celui des larmes qui constituent le coût entropique des pérennantes et souvent héroïques minimisations des contraintes. Les Hommes de cette civilisation ont seulement été colonisateurs plus loin et de façon plus exhaustive et rationnelle (les matières premières ne sont premières que pour les civilisations industrielles qui les transforment à grande échelle et à grands échantillonnages) et ni plus ni moins — mais d'une autre façon — cruelle que les autres variétés humaines envahissantes. *Le point le plus remarquable est que la civilisation industrielle est la seule qui ait jamais été publiquement capable d'auto-critique, la seule capable de se mettre en question.*

Ceci débouche sur un schéma directeur concret : de nos jours à la fois plus critiques et plus conscients, il faut rechercher l'*intégration interactive des économies spécifiques complémentaires et les invariants humains qui fonderont une éthique à variétés, donc différences sans doute, mais aussi à*



(d'après L. Cuénot, 1951)

*solidarité*. D'ailleurs une normalisation comprise comme uniformisation rencontre de telles difficultés et de compréhension et d'exécution (viol des consciences) que l'ensemble interactif de la machine économique-éthique mondiale n'a pu établir jusqu'à présent beaucoup d'autres liaisons cybernétiques que celles entachées de pathologies. Il s'agit donc de reprendre déontologiquement l'examen de nos considérants épistémologiques et psycho-socio-économiques pour que, par une anatomo-physiologie comparative des différentes spécificités éco(logiques et nomiques) nous puissions, toujours plus, minimiser les contraintes inter-humaines (les minorer conduirait à la disparition de plusieurs ethnies, les coûts entropiques externes et/ou internes d'évolution étant trop élevés pour les ethnies considérées. Imaginons un philosophe Parahippus planifiant la parahippité pour « toujours » ; il se serait atrocement trompé, l'Equus moderne en témoignant).

L'interdépendance étroite des ethnies actuelles, l'acceptation de quelques règles déontologiques et éthiques qui les renforcent, mais aussi le surpeuplement qui les disjoint, obligent donc à ré-analyser le problème dans ses fondements, ce qui appelle en particulier la préservation des spécificités psycho-socio-économiques de chaque ethnie au sein d'une globalité cybernétique coopérative selon une dynamique organisatrice dont l'Éthique est celle des Droits de la personne. Appeler toujours plus chaque structure présomptive à se réaliser selon ses potentialités, motivations et vocations dans la mesure où elles ne troublent pas de façon suicidaire l'ordre global. Il en va en cela comme de la vie privée de chacun.

En termes d'embryologie générale nous en sommes aujourd'hui à une sorte de stade pré-gastrula avec ses segmentations inégales, c'est-à-dire avec des Pays d'importance kilométrique extraordinairement variable comme le sont les macromères par rapport à des micromères (+ sur-urbanisation + sur-population comme conséquences du passif de sauvagerie, de frivolité, d'ignorance). Cela laisse entendre que, pour se poursuivre évolutivement, l'Hominité aura à se focaliser orthogénétiqument puis à former un phénotype adulte dans un laps de temps qui pourrait être, par rapport au présent, ce que nous sommes par rapport à l'aurore de la mutation *sapiens*. Le fait est que nos repères ou index d'humanisation tant préhistoriques qu'historiques nous montrent que nos ancêtres ont très généralement oscillé entre barbaries et dogmatismes.

Or qu'est-ce qui n'est pas anthropologie pour l'Homme ? Cependant, par le jeu de nos libidos, tend à se généraliser la pathologie de l'anthropologie, l'anthropocentrisme. Un anthropocentrisme pas comme les autres : le jeu narcissique comme égoïsme et agression, sans doute conséquence d'un enfermement d'une Crise jamais vue, ne serait-ce que celle relevant du rapport surdémogenèse/robotique, conséquence certaine d'un héritage historique endetté, d'un lourd contentieux du passé.

Nous voici donc placés devant une paléo-conception qui, dans la foulée évolutive, amène une législation réaliste à s'instituer d'urgence dont les principes sont fédérateurs par les défis mêmes qu'ils nous portent ? Pour compléter l'énoncé des principes pour les Droits de l'Homme œcuméniques *propédeutiquement modulés dans les spécificités géo-ethniques*, il nous faut prendre en compte l'aspect dynamique des hétérogénéités, de l'espace des singularités que nous vivons et il faut en conséquence nous rattacher à autre chose qu'à l'ordre au sens classique – d'ailleurs interprété par les glossateurs – du platonicien, du pythagoricien, du cartésien.

Les courants divers désorientent les contemporains, les invariants sont niés parce qu'on ne sait les trouver au sein de morphologies dynamiques si complexes qu'on les croit informes, aléatoires et in-traitables. Parce que nous mêlons les êtres de musée aux êtres de raison et d'idéation actives qui sont nôtres.

### *L'ordre turbulent*

Ainsi que faut-il entendre aujourd'hui par *ordre* ? En effet s'il existe des chaos ou turbulences pathologiques – la confusion, les n'importe-quoi, les barbaries – on sait notamment depuis Bénard, Chandrasekhar, Prigogine, qu'il existe des chaos-désordres générateurs d'ordre. Or j'ai pu faire un pas de plus en trouvant dans les faits de nature un troisième type de chaos : les *chaos ordonnés*, spécifiques d'une importante fonction, répétables à volonté et présentant des invariants. Ces chaos-ordres, le film (ONERA n° 991, mars 1980) qui est présenté (*Turbulences phonatoires externes*) en montrera la réalité : il s'agit des turbulences phonatoires externes qui sont *organiquement* associées, de par l'anatomie

constitutive de l'appareil phonatoire, à la plus haute fonction de communication du vivant-pensant : la parole (chaque phonème présente une morphologie dynamique turbulente spécifique, statistiquement invariante aux diversités et multiplicités des locuteurs près). Or si l'on regarde attentivement l'histoire des sociétés humaines et les chroniques contemporaines, on voit que l'ensemble de toute structure intégrée psycho-socio-économique n'est qu'une suite de turbulences que des législations culturelles ont cherché à contrôler, à ordonner soit par récurrence d'époques antérieures, soit par des changements adaptatifs de flux contraires souvent phantasmatiques, réductionnistes et/ou violents. Comme les lois humaines violent fréquemment les lois naturelles, à mesure que l'emprise humaine s'est faite plus forte sur la Nature mais qu'en même temps la démogénèse humaine s'amplifiait, de grands conflits de turbulences se sont développés qui tendent à culminer de nos jours où les divergences entre le nombre d'Hommes et leurs ressources, vivandières comme culturelles et transcendants, atteignent un degré d'insoutenable. Ainsi nous allons, constamment articulant notre verbe en sa turbulence constitutive clarifiante et constamment menacés de bredouiller, de bafouiller, de profaner le verbe... Toujours au bord du *lapsus linguae*, image du plus général *lapsus mentis* voire *lapsus spiritus*. Et, plus en fait : la *dissipation* thermodynamique *ordonnée* ou *ordre propre de l'entropie*.

La donnée des handicaps physiques et mentaux constitue un chaos vernaculaire (ou de première espèce) au même titre que les guerres, les confusions, la cohue : tohu-bohu, gaz (tous ces termes – le premier hébreu, le second grec – signifiant chaos). En 1789, 95 % des Français sont analphabètes et dans la geste populaire la civilisation est donc essentiellement d'ordre oral. Dans ce contexte les États généraux se réunissent en mai 1789; ils expriment la souffrance du corps et de l'esprit, la surcharge du peuple en *droits* innombrables (champart, banalités) et cela montre assez que la morale politique est associée à l'économie politique, ceci dit sans pour autant tomber dans une conception simplicissime de cette relation. Comme on sait, cette période française n'est pas anti-monarchique. Elle le deviendra. Par la force et la vitesse acquise des choses, par la maladresse de plusieurs Hommes et la fureur aveuglée du pouvoir déchaîné par les logiques implacables des tragiques trahisons vicinales et téléguidées. La Terreur sur fond d'« Insurgents »... Cependant de ce grand désordre est né un nouvel ordre à tête multiple : nous sommes alors dans un cas de figure du chaos de deuxième espèce, c'est-à-dire créateur d'un ordre. Aujourd'hui certains cherchent à multiplier les *droits* mineurs et l'on peut craindre que ceci ne soit pas autre chose qu'une nouvelle façon de taxer et d'imposer le devenir des personnes qui forment la voix du « peuple souverain », de la bâillonner en occultant la revendication foncière de l'Homme – à laquelle il souscrit d'emblée, par aspiration constitutive – de devenir une personne instruite et éduquée (= libérée), responsable donc digne, alors qu'il reste toujours menacé de dégénérescence mentale. Les polysémies ont ainsi plus d'étranges coïncidences qu'on ne l'imagine... Le régime de turbulences qui peut se dilater dans une anarchie (des états licenciés) et au contraire se contracter dans une hyperarchie (des États totalitaires) – dans les deux cas un chaos contraire à l'humain – trouve son homéorhésie adaptative dans le domaine de validité d'optimisation des contraintes qui procèdent selon des vorticités admettant des secteurs laminaires. La dialectique se trouve ainsi dépassée ou, si l'on préfère, elle prend de la sorte toutes ses dimensions, et affirme sa non-linéarité, comme dynamique de distorsions. Ainsi l'Histoire nous enseigne à la fois Machiavel et Marc-Aurèle, Caligula et Solon, l'être brut *Homo homo* et La Rochefoucauld, Hitler et le règne en Inde – il y a deux mille années – d'Açoka qui renonçait à tout recours à la force physique pour aménager le bonheur du peuple par la force d'esprit. L'Histoire nous enseigne l'inséparabilité sur le ruban de Möbius des contraires (et non des contradictoires qui ne sauraient exister sans engendrer l'anéantissement). Et nous retenons l'événement heureux et l'événement malheureux, selon une certaine morphologie dynamique des sursauts de survie et de dignité qui assure le respect réciproque, la personnification humanisée-humanisante. Mais prenons cet entonnoir d'invasions qu'est la plaine européenne et les voies maritimes septentrionales et méridionales qui l'entourent comme exemple en France de la disparition d'un chaos-ordre (de 3<sup>e</sup> espèce) et la variation d'ordre qu'elle engendre, celui de la Gaule. A partir du V<sup>e</sup> siècle : les Alains, les Suèves, les Vandales, les Burgondes, les Wisigoths, les Huns, les Francs saliens, les Alamans, l'Islam, les Normands... et c'est métissages et génocides joints à des migrations pacifiques mais hybridantes. Que reste-il de la paternité des Gaulois ? Mais aussi bien des autres peuples premiers d'Europe ? Et d'ailleurs ?

Ces faits suffisent à contrebattre le *racisme*.

Les Droits de l'Homme ne sont donc plus seulement l'expression d'une raison sécurisante, ils détiennent de l'essence des hybridations génésiques et linguistiques — de la vigueur hybride ou hétéro-rosis — un ancrage dans la réalité humaine qu'aucune faction ne peut effacer, parce que, pour être bâti à chaux et à sable, l'Homme n'est pas pour autant une craie inscrite sur une ardoise qu'on efface d'un revers de main. Et parce qu'en toute chose est l'immanence.

De l'Empire romain à l'empire de Charlemagne l'on est ainsi passé d'un chaos-ordre local à un autre impliquant la féodalité *via* un chaos de première espèce. Puis c'est l'empire de Charles Quint, celui de Napoléon, sans compter ceux des autres continents... Il est clair que tous ces apprentissages par essais et erreurs tragiques qui se prolongent — hélas! — jusqu'à nos jours posent un singulier problème: les antagonismes des super-puissances — au sein desquelles on ne sait pas toujours distinguer clairement les actes réglementaires et les actes individuels, la tragi-comédie et l'escroquerie, la mystification et la démence, le mal-être et la corruption — posent le problème de la domination mondiale. Posent le problème caché de la dictature des manières médico-légales. Si les modèles archaïques de société ne l'emportent pas, si la bombe démographique n'éclate pas, si le bureaucratisme policier ne s'instaure pas, si... Aurons-nous le temps de définir le régime turbulent de pertinence optimale, qui veut dire quelque chose — verbe! —, celui des Hommes faits enfin Humanité?

Le mode du temps présent dans le domaine des Droits de l'Homme doit être bien stipulé. En effet le mode indicatif situerait les Droits de l'Homme dans le cadre du fait réel, certain. S'ils étaient situés dans le cadre de l'impératif, les Droits de l'Homme seraient dans le cadre du fait voulu, qu'il soit ordre ou défense, alors que le subjonctif, s'il introduit la connotation du fait voulu, introduit aussi le souhait, le conseil, voire la prière. De toute façon, les Droits de l'Homme au subjonctif seraient par excellence ceux du fait simplement pensé, qu'il soit supposition avec ou sans indignation. Il s'introduit alors un possible conditionnel et nous devons constater hélas! que les Droits de l'Homme relèvent encore d'une réalisation soumise à conditions. C'est pourquoi ils sont empreints de prudence, de politesses, c'est-à-dire d'adoucissement ou/et d'imaginé ou souhaité si ce n'est de supposé d'étonnement ou d'indignation. Alors :

Comment passer au présent des Droits de l'Homme indicatifs qui instituent un régime d'habitude ou de répétition — et non un acte passé qu'on restitue dans le présent historique pour lui donner un ton emphatique («le ciel menaçait, soudain la foudre s'abat, le tonnerre gronde»)? Verrons-nous dès lors le présent des Droits de l'Homme au subjonctif qui mêle alors l'acte présent («je suis désolé qu'ils s'éloignent») et l'acte futur («je crains qu'ils ne viennent tard»)? Ou allons-nous le porter à la cime de l'impératif («accomplissons tout de suite son devenir»)? Je crains que dans la dramatique d'une humanité qui n'a pas, de loin, totalement émergé de l'humanité, ce ne soit le présent du conditionnel, actions regardées comme possibles ou plausibles dans l'avenir — donc potentielles — ou comme impossibles, la condition humaine étant présente comme non réalisée dans l'actuel. Combien cependant d'affirmations sur les Droits de l'Homme sont au présent de l'infinitif — avec sujet à l'infini — comme formulation minimale, sans indication de temps, et combien aussi s'énoncent comme participes dits présents qui renvoient à une situation qui n'est pas catégoriquement un acte du présent... mais l'espoir n'est-ce pas que ce soit cette forme spéciale dite gérondif? et sans doute c'est en forgeant quotidiennement les Droits de l'Homme que nous nous ferons forgerons en la matière rebelle.